

Saint-Maurice

INFO

{JUILLET/AOÛT 2019}

📍 www.ville-saint-maurice.com • [f http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice](http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice) • [p https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94](https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94)



Belle réussite
pour la 2^e édition du
quartier d'été !

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ CCAS



P.8-11

◇ À LA UNE



P.6-7-12-13-14

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier / 8-11

À la Une / 12-13-14

Solidarité / 15

Associations / 16

Culture / 17

Paroles d'élus / 18

Infos pratiques / 19

VOS RENDEZ-VOUS

FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE

14 juillet

22h30 - Quai Fernand Saguet (près du pont de Charenton)

75^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

26 août

Place Charles de Gaulle

FORUM DES ASSOCIATIONS

7 septembre

9 avenue de la Villa Antony

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**,
55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock- Service Communication.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





Le rôle du maire est d'être à l'écoute des attentes de la population, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques.

Mais il est bien davantage, selon moi, l'expression d'une proximité de cœur avec les habitants, notamment dans l'épreuve. Il est de ma responsabilité d'exprimer le soutien de la Ville dans les difficultés que l'on affronte souvent dans la solitude. Je sais le réconfort que peut représenter cette présence.

Nous traversons collectivement une période particulièrement douloureuse, marquée par les disparitions successives de Makan et de Manon, auxquels notre magazine rend hommage.

Makan, 12 ans, s'est noyé le 16 juin, dans le canal de Saint-Maur. C'est un drame terrible. Avec mes collègues élus, nous avons soutenu la famille dans cette tragédie et facilité la remarquable et très digne marche organisée du collègue Edmond Nocard au domicile des parents. J'ai tenu également à représenter notre Ville à la mosquée de Créteil puis au cimetière de Valenton, afin d'honorer la mémoire de Makan et réconforter la communauté malienne si éprouvée.

Nous avons pris des initiatives afin de sensibiliser nos jeunes sur les dangers de la baignade, interdite tout le long de la Marne, et plus encore sur les risques encourus dans les défis entre eux, en intervenant avec des sapeurs-pompiers devant les classes de CM1 et CM2, sur proposition des associations de parents d'élèves. Enfin, j'ai interpellé Voies Navigables de France sur la nécessité de mieux sécuriser les lieux et de mieux informer la population. La Police municipale agira également davantage auprès des baigneurs inconscients. Tout doit être fait afin d'éviter un nouveau drame.

Manon a disparu quelques jours après. Cette jeune femme admirable, dont nous avons fêté le 20^e anniversaire en décembre, a donné beaucoup à la Ville de Saint-Maurice. Myopathe, elle a su trouver l'énergie et le courage pour affronter ses souffrances physiques et poursuivre une scolarité réussie, notamment grâce au soutien constant de mon prédécesseur Christian Cambon, de la communauté éducative et de sa formidable famille. Elle nous a offert un exemple de vie hors du commun... et son sourire. C'est autour de Manon que de nombreux bénévoles se sont mobilisés contre les maladies rares. Nous lui devons de beaux souvenirs et de merveilleux moments de partage. Bien entendu, l'Association Saint-Maurice Téléthon Manon poursuivra son action, avec le soutien de la Ville, en sa mémoire et en soutien de tous les enfants concernés.

Ceci est mon dernier éditorial dans le Saint-Maurice Info. En effet, en application de la réglementation relative à la communication dans la période précédant l'élection municipale, j'ai décidé d'y renoncer à compter du mois de septembre, à six mois de l'échéance électorale. Les tribunes de la majorité et de la minorité seront supprimées, avec l'accord des parties. Les permanences mensuelles d'élus seront suspendues ainsi que « le café avec le maire ». J'ai donc choisi de dédier ce dernier éditorial à ce qui me tient le plus à cœur, la personne humaine.

Très cordialement,


Igor SEMO
Votre Maire



Un air de vacances place Montgolfier

Il régnait un air de vacances sur la place Montgolfier pour la deuxième édition du Quartier d'été ! Les enfants ont pu profiter des structures gonflables et les parents des transats. De belles animations ont égayé les soirées : Summer tour du service jeunesse, « momento latino » avec Live&Vivo, pétanque avec l'Amicale bouliste, jeux de société avec l'Arène des Jeux ou encore le grand barbecue du Comité des fêtes, sans oublier les sympathiques « Horsemen » qui ont provoqué de grands éclats de rire !



École Georges Guyon

L'école du Centre porte désormais le nom de Georges Guyon, son architecte. À l'occasion de la fête de l'école, une plaque a été dévoilée par le Maire, Igor Semo, en compagnie de Mme Plasse-Holden, présidente de l'association « Les Amis de Georges Guyon architecte 1850-1915 », de Mme Verdier, Directrice de l'établissement, des enseignants et des parents. Un bel hommage pour un homme qui a beaucoup contribué à notre cadre de vie.



Journée mondiale de l'environnement

La planète a besoin de pluie mais les exposants de cette deuxième fête de l'environnement s'en seraient bien passé ! Qu'à cela ne tienne, les courageux volontaires, dont de nombreux salariés de Veolia, le Maire et des élus, ont participé à l'opération nettoyage des bords de Marne. Des stands avec des animations organisées par la Ville, les associations et nos partenaires, ont permis de sensibiliser le public et en particulier les enfants sur les questions environnementales. Une belle réussite !



Inauguration du square Denise Legrix

Denise Legrix était une femme exceptionnelle. Née sans bras ni jambes en 1910, elle force l'admiration de tous en étant autonome. Un temps femme-tronc dans un cirque, elle réussit à devenir artiste peintre et écrivaine. Elle laisse derrière elle plus de 8000 tableaux et 4 ouvrages relatant son exceptionnel destin. En 1962, elle participe à la levée de fonds pour construire l'INR, actuellement Pôle Soins de Suite et Réadaptation Enfant des Hôpitaux de Saint-Maurice. Un des pavillons porte aujourd'hui son nom. Depuis le 19 juin, Saint-Maurice lui rend hommage en donnant son nom à un square proche des Hôpitaux inauguré par le Maire, Igor Semo et Nathalie Peynègre, Directrice des Hôpitaux de Saint-Maurice en présence de Serge Maudet peintre et président de l'Association des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied et de nombreux riverains et élus.



Une nouvelle aile pour Santé Publique France

François Bourdillon, Directeur général de Santé Publique France a accueilli Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, en compagnie de Pascale Chenne, Maire adjoint chargée de la santé et du handicap pour inaugurer le nouveau bâtiment en structure bois. Moderne et cohérent avec la fonction qu'il abrite, il est composé de bois certifié et issu de forêts gérées durablement, de quoi travailler dans une ambiance saine et naturelle.



EN BREF

Feu d'artifice du 14 juillet



Les Villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont s'associent pour vous présenter un spectacle pyrotechnique pour la fête nationale. **Rendez-vous dimanche 14 juillet à 22h30** sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet pour le grand feu d'artifice sur le thème « On s'aime ».

Guide des sports 2019/2020



Retrouvez toutes les activités proposées par le service des sports dans le guide « Infos sports » à paraître très prochainement. Les inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020 débuteront le 2 septembre. Pour ceux qui ne sauraient pas encore quelle activité choisir, assistez du **16 au 21 septembre** à la Semaine du Sport pour tester les différentes disciplines proposées.

Travaux dans les écoles



Maternelle Delacroix : rafraîchissement hall d'entrée (peinture et sol).

Maternelle Centre : sécurisation des terrasses (installation de garde-corps).

Maternelle Sureaux : installation de traitement de correction acoustique dans le réfectoire.

Maternelle Gravelle : installation de rideaux d'air chaud dans le préau.

Élémentaire Gravelle : rafraîchissement de la bibliothèque, réhabilitation des escaliers extérieurs.

Travaux avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny



Le Conseil départemental, en partenariat avec la Ville de Saint-Maurice, effectue des travaux avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny du 15 juillet au 27 septembre (entre la rue du Maréchal Leclerc et l'avenue de Gravelle).

Ces travaux consisteront :

- en la **refonte de la piste cyclable** qui sera délimitée d'une part par le trottoir et d'autre part par une bordure destinée à empêcher les véhicules d'y stationner,
- en la mise en place d'**arrêts minute** devant certains commerces afin de faciliter la rotation des véhicules,
- en la réalisation de travaux préparatoires à l'installation de **caméras de vidéoprotection** (mise en service fin 2019),
- en la rénovation de l'**éclairage public** par l'installation de nouvelles lanternes LED plus modernes et écologiques.

Les restrictions suivantes s'appliqueront 24h/24 durant toute la durée des travaux :

- neutralisation partielle du trottoir avec maintien du cheminement piéton côté Saint-Maurice,
- pendant la semaine de rabotage, les piétons seront déviés sur le trottoir opposé,
- neutralisation partielle de la chaussée comprenant la piste cyclable,
- neutralisation du stationnement de chaque côté,
- suppression de l'arrêt de bus «Edmond Nocard» au n°50 av. de Lattre de Tassigny,
- limitation de la vitesse de circulation à 30km/h,
- interdiction du stationnement.

Financement : Département du Val-de-Marne : 400 000 € - Ville de Saint-Maurice : 150 000 €

Travaux du marché Émile Bertrand



Du **22 juillet au 22 août**, le marché Émile Bertrand va faire l'objet de travaux de rénovation afin d'**améliorer l'accueil des clients et des commerçants** : nettoyage et remise en peinture de la halle, réfection des toilettes et amélioration du système d'évacuation des déchets.

Budget : 50 000 €

Capitole : point d'étape

La Ville de Saint-Maurice projette de rénover et de restructurer le bâtiment ayant abrité son dernier cinéma de quartier le « Capitole ».

Lors de la séance du 24 juin, le Conseil municipal a pris acte de l'étude de faisabilité du projet qui comprend :

- la **préservation de la façade**. Le Maire a décidé de respecter le volume du bâtiment en limitant la hauteur du projet à la hauteur actuelle sans élévation.
- le **maintien et la réhabilitation du rez-de-chaussée**. Ce dernier serait composé d'un hall d'accueil et d'animation ainsi que de deux salles de cinéma de 280 places (180+100), dont une partie du contenu cinématographique serait consacrée à une programmation Art et Essai et à des actions spécifiques en direction du jeune public ;
- la **réalisation de deux étages** afin d'y affecter une activité de logement nécessaire à l'équilibre financier du projet.

Cette délibération permet à la Ville de lancer toutes les demandes de subvention (Région, Centre national du cinéma...) nécessaires à la réalisation du projet.



Référendum d'initiative partagée : projet de privatisation des aéroports de Paris

Le référendum d'initiative partagée sur le projet de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris » a été lancé le 13 juin dernier. **Chaque citoyen inscrit sur les listes électorales peut soutenir la proposition pendant les neuf mois qui suivent l'ouverture du recueil des soutiens.** 4,7 millions de citoyens (soit 10 % du corps électoral) doivent apporter leur soutien à la proposition de loi pour que celle-ci soit soumise au vote définitif du Parlement.

Les Mauritiens qui souhaitent soutenir cette proposition de loi peuvent le faire :

- **en ligne sur le site national** : www.referendum.interieur.gouv.fr
- **via la borne informatique** disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Charenton (48 rue de Paris) - Accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 7h30 à 12h30 (jusqu'au 13 mars 2020).

Pour remplir les informations demandées, munissez-vous de votre carte d'électeur, de votre carte d'identité ou de votre passeport. La procédure ne dure pas plus de trois minutes. Attention, il faut mentionner l'ensemble de ces informations telles qu'elles figurent sur sa carte d'électeur, faute de quoi, vous risquez de voir apparaître des messages d'erreur. À noter que chaque signature établie est définitive et que l'ensemble des soutiens fera l'objet d'un contrôle par le Conseil constitutionnel à l'issue des neuf mois que dure le référendum.

Mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les véhicules Crit'Air 5 et non classés

Depuis le 1^{er} juillet la circulation est restreinte pour les véhicules les plus polluants « Crit'Air5 et non classés* ». Cela correspond aux véhicules diesel d'avant 2001 et aux véhicules essence d'avant 1997. Les verbalisations n'interviendront que fin 2021 mais des contrôles aléatoires et pédagogiques seront mis en place par la Métropole du Grand Paris pour expliquer ce qu'est la ZFE et comment être financièrement accompagné pour changer de véhicule.

* Saint-Maurice info mars 2019





Tous les Mauritiens rencontrant ponctuellement des difficultés dans leur quotidien (perte d'un emploi, maladie, divorce, baisse de ressources...) peuvent être amenés à franchir un jour les portes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Maurice. Ce dernier, au service de tous (personnes seules, familles, seniors ou jeunes), fournit une aide d'urgence, soutient les personnes en difficulté à faire valoir leurs droits ou encore épaula les travailleurs sociaux dans le montage de dossiers pour les familles en situation précaire. **Dans notre Ville, la solidarité s'exerce au quotidien, sans relâche, mais s'exprime avec pudeur pour préserver la dignité et l'intimité de chacun.** Ce dossier a pour objectif de faire savoir à tous les Mauritiens que si les difficultés de la vie les atteignent trop durement, elles peuvent être adoucies par notre CCAS.

Qu'est ce que le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Il a un fonctionnement différent des autres services municipaux car il a un budget propre et les décisions sont prises par un conseil d'administration composé du Maire, qui en est le président de droit et de 5 élus et 5 représentants associatifs.

L'accompagnement des familles



Les aides alimentaires

- **Les colis alimentaires** : un partenariat efficace entre la Croix Rouge et le CCAS de la Ville permet la distribution régulière de colis alimentaires (denrées de première nécessité) au sein même du CCAS.
- **L'épicerie solidaire en partenariat avec l'association « Au petit plus »** : ce lieu d'accueil et de soutien permet aux personnes en difficulté d'effectuer leurs courses d'épicerie en ne réglant que 10% de la somme globale. Il existe également le Panier du samedi matin pour ceux qui n'ont pas accès à l'épicerie solidaire. Il s'agit d'une distribution alimentaire de produits frais contre 1 euro.

Les secours d'urgence

Les Mauritiens en difficulté peuvent obtenir des secours d'urgence de la part du CCAS. **L'aide financière** est attribuée en fonction des ressources et après évaluation obligatoire faite par une assistante sociale de la circonscription de Maisons-Alfort.

L'allègement des factures

Visé à aider les personnes fragilisées ou en difficulté financière selon des critères précis par l'application de tarifs sociaux. Exemples :

- **L'aide eau solidaire** par Veolia pour les abonnés et non abonnés.
- **Le fonds de solidarité habitat** par le Département en partenariat avec ERDF et Engie pour le paiement des factures de gaz et/ou d'électricité.

Il est à noter que seules les familles qui ont comme fournisseur d'énergie Engie ou EDF peuvent bénéficier de cette aide.

La domiciliation

Les personnes sans domicile stable ou fixe, pouvant justifier d'un lien avec la commune, peuvent bénéficier de l'adresse du CCAS afin de **disposer d'une adresse administrative** où recevoir leur courrier et faire valoir certains droits et prestations.

L'accompagnement à la constitution de dossiers

Le CCAS est l'**intermédiaire** entre les différentes administrations : l'Espace des Solidarités, le Conseil Départemental, les associations... Il met à disposition les formulaires, peut aider à compléter les dossiers et à leur envoi (RSA, AME, aide sociale, chèque mobilité, APA...).

Le forfait garde d'enfant

Il s'agit d'une **allocation** de la part du CCAS pour les parents n'ayant pas obtenu de place en crèche.

L'accompagnement des jeunes



La bourse au permis de conduire

Réservée aux jeunes Mauritiens âgés de **18 à 25 ans**. Une partie du coût de la formation est prise en charge en échange d'une activité d'intérêt collectif de **35 à 50 heures** à effectuer auprès des associations de la Ville.

L'aide réservée aux jeunes pour l'obtention du bafa

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme nécessaire pour encadrer de façon occasionnelle des enfants. Aide au financement attribuée aux Mauritiens âgés de **18 à 25 ans**.

Nouvelle
mesure

La bourse pour les jeunes partant à l'étranger dans le cadre de leurs études

Bourse pouvant aller **jusqu'à 300€** (renouvelable une fois) afin d'aider les jeunes étudiants Mauritiens à poursuivre leurs études dans le pays étranger de leur choix.

Bientôt

Mise en place d'une aide financière aux activités sportives
et/ou culturelles pour les jeunes.

L'accompagnement des seniors

La chaîne de solidarité

Cette chaîne est activée lors de **fortes chaleurs ou de grands froids** pour prendre des nouvelles des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou fragilisées par la maladie ou l'isolement.

Le portage de repas à domicile

C'est un service qui fonctionne **7 jours sur 7** et propose la livraison de repas variés et équilibrés à domicile. Des tarifs sociaux sont proposés aux bénéficiaires.

L'allocation mensuelle

L'allocation mensuelle est un **complément de ressources** octroyé par le CCAS aux personnes retraitées percevant l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées).

L'aide à la déclaration d'impôts

Le CCAS mandate un expert-comptable pour aider **gratuitement** les personnes âgées à établir leur déclaration d'impôts.

La téléassistance Val'écoute

Ce système de **téléassistance 24h/24 et 7j/7** est conçu pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. Il leur permet de déclencher une alarme à la centrale d'écoute par l'intermédiaire d'un système de détection de chute.

Les activités et animations

Tout au long de l'année, de **nombreuses activités** sont proposées aux seniors (+ de 60 ans) : des sorties "découvertes", des ateliers, du sport, des repas festifs (repas de printemps ou de Noël), des ciné-clubs, des rendez-vous ponctuels mais également des cours réguliers comme du tai-chi-chuan, de la sophrologie ou de la gymnastique. Le vendredi après-midi, les seniors ont également à leur disposition une salle pour se rencontrer de manière informelle autour de jeux de société et d'un goûter. Cet inter-foyer ouvert à tous est organisé en alternance entre le Club des Canotiers et la Résidence de Presles. Un car est à leur disposition pour les y conduire (départ à 13h45 et retour à 16h45).

Semaine Bleue : une **semaine de rendez-vous** culturels, sportifs et festifs. Prochaine édition du 7 au 13 octobre 2019.

Voyages : une **aide financière** est accordée aux participants en fonction de leurs ressources. Nos seniors ont pu visiter l'Andalousie, la Crète, le Portugal ou encore la Sicile.



Le conseil des seniors

Créé dans le cadre de la politique de solidarité et de cohésion sociale de l'équipe municipale, cette instance bénévole de concertation et de réflexion a pour objectif de permettre aux personnes de plus de 60 ans de **s'impliquer davantage dans la vie de notre ville** : accompagnement à l'obtention de la carte améthyste, organisation du loto et de la randonnée lors de la Semaine Bleue, du pique-nique intergénérationnel au mois de juillet ou du portage des livres de la médiathèque aux personnes qui sont dans l'incapacité à se déplacer...

213 000 €

subvention municipale
annuelle votée en
faveur du CCAS

500

colis festifs offerts
aux seniors lors
des fêtes de fin
d'année

315

colis
alimentaires
distribués

177

Mauritiens
ont bénéficié
du panier du
samedi matin

172

Mauritiens ont
bénéficié de
l'épicerie sociale

100

Mauritiens ont
bénéficié d'un
accompagnement
à la constitution
de dossiers

LE CCAS EN CHIFFRES (2018)

Informations pratiques

**Centre Communal d'Action
Sociale au sein de la direction
des solidarités**

55 rue du Maréchal Leclerc

Tél : 01 45 18 80 53/81 33

Ouvert du **lundi au jeudi**

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Jeudi après-midi **uniquement
sur rendez-vous.**

Le vendredi **fermeture à 16h30.**

Opération Tranquillité Vacances : partez serein !



L'été est synonyme de vacances mais malheureusement aussi de cambriolages... Près de 30% des effractions de domicile ont lieu durant les mois de juillet et août. À Saint-Maurice, un service gratuit de surveillance de votre habitation est proposé : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les Polices municipale et nationale assurent alors une surveillance régulière, avec vérification des parties communes, des portes et des fenêtres.

Une démarche simple

Pour bénéficier de l'OTV, il suffit de compléter le formulaire à télécharger sur notre site internet rubrique Vivre à Saint-Maurice / Prévention sécurité / Police municipale ou sur le site Service-public.fr. Il est également disponible à l'accueil de la mairie ou de la Police Municipale. Vous devez ensuite le remettre à la Police Municipale (47 rue du Maréchal Leclerc) 72h avant votre départ.

Une équipe mobilisée

Une fois que vous êtes inscrits à l'Opération Tranquillité Vacances, **les agents de la Police municipale et nationale effectuent des rondes régulières à des horaires variés afin de sécuriser au maximum vos habitations, appartements ou maisons.** Pour plus de proximité et dans une démarche environnementale, les agents de la Police municipale patrouillent aussi à vélo.

Des précautions de bon sens

Protéger son logement est primordial, installer une porte blindée ou une alarme est utile mais coûteux, il existe également des précautions toutes simples à prendre avant et pendant votre absence.

- **Renforcer sa porte d'entrée** : serrure multi points, cornière anti-pince... 80% des cambrioleurs passent par la porte. Il faut ralentir au maximum le temps pour rentrer, la plupart abandonne au bout de 5 minutes.
- **Soyez bien avec vos voisins !** De nombreux cambriolages sont évités grâce à leur vigilance.
- En maison, installez un **détecteur de présence** qui éclaire lors d'un passage.
- Installer des barres derrière vos volets.
- **Faites croire que vous êtes là !** Des dispositifs pour allumer les lumières ou la télévision à distance ou à l'aide d'une minuterie existent, renseignez-vous.
- Demander à un voisin de passer régulièrement chez vous et de **vider votre boîte à lettre**, premier indicateur de votre absence prolongée. Si vous n'avez personne de confiance, La Poste propose différents services comme la réexpédition temporaire de vos lettres sur votre lieu de vacances

ou la garde de votre courrier. Il existe aussi des enveloppes pour faire réexpédier votre courrier par un proche.

- Ne laissez pas dans votre jardin une échelle ou des outils qui pourraient faciliter l'entrée chez vous.
- **Placez en lieu sûr vos objets de valeur**, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Si vous avez une ligne fixe, pensez à renvoyer vos appels téléphoniques.
- Enfin, **soyez prudent sur les réseaux sociaux !** C'est tentant de poster une photo de vous à la plage mais c'est imprudent... Ne donnez pas de dates et ne parlez pas trop de vos vacances !



Infos pratiques

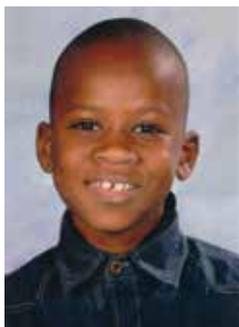
Adresse : 47 rue du Maréchal Leclerc

Accueil administratif : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Téléphone : 08000 94410

Brigades : du lundi au vendredi de 8h à 22h30.

Makan victime d'un accident tragique dans la Marne



Dimanche 16 juin en fin d'après-midi, Makan, jeune Mauricien âgé de 12 ans, décide de se baigner dans la Marne avec ses copains. Il fait chaud, l'eau est froide, il ne remontera pas... Les secours n'ont rien pu faire. Une marche blanche en sa mémoire, réunissant plus de 400 personnes, a été organisée à l'initiative de la famille et des amis jeudi 20 juin. Le Conseil municipal très affecté s'est joint au cortège, de même que de nombreux camarades du collège Edmond Nocard et de nombreux voisins. La Ville présente toutes ses condoléances à la famille Sissoko.

Chaque été, plus de 300 personnes meurent noyées en France dont une vingtaine d'enfants de moins de 6 ans. Faisons de ce drame un exemple pour nos jeunes, que Makan sauve des vies. Parlez-en autour de vous, la prévention est la meilleure parade.

Les enfants sensibilisés aux dangers de la baignade

Afin qu'un tel drame ne se reproduise pas, des **actions de sensibilisation à destination des enfants** ont été organisées. Le Maire et les pompiers de la brigade fluviale ont sensibilisé les élèves de Cm1 / Cm2 aux dangers de la baignade dans la Marne. Un flyer a été remis aux collégiens.



Baignade interdite : des risques bien réels

En cette période estivale, la Ville de Saint-Maurice tient à rappeler que la baignade dans la Marne est strictement interdite pour des raisons de sécurité. Chaque année, en été, cette interdiction n'est malheureusement pas respectée.

- Le **risque de noyade** est pourtant bien réel, notamment en raison d'une mauvaise visibilité sous l'eau (limitée à quelques centimètres), qui rend le sauvetage d'un baigneur en immersion difficile, voire impossible. De même, le nageur pourra faire face à un courant important et avoir des difficultés à remonter sur la berge.
- Le **risque d'hydrocution** est également élevé à cause des variations importantes de température liées aux courants et au débit.
- Le **risque de contamination** par des bactéries ou maladies telles que la leptospirose (maladie véhiculée par les urines des rongeurs et pouvant être mortelle) reste toujours possible.
- Le **risque d'une chute mortelle** sur des blocs de béton, des pieux métalliques, des roches en sautant depuis un pont...
- Enfin, les voies d'eau étant d'abord dédiées à la navigation fluviale, le **risque de se faire heurter** par les bateaux y est élevé.



Prévention et rappel à la loi sur l'interdiction de baignade dans la Marne par la Police municipale.

Cet été, soyez vigilants !

Chez vous, à la mer ou à la piscine, ne quittez pas vos enfants des yeux, chaque été 50 décès d'enfants de moins de 13 ans sont à déplorer. La noyade est la première cause de décès par accident chez les enfants. Il suffit de quelques centimètres pour qu'un enfant se noie. **En aucun cas, l'enfant ne doit rester seul près d'un point d'eau quel qu'il soit.** Équipez-le de brassards et ne laissez pas de jouets flottants dans l'eau pour limiter la tentation.

Selon Santé publique France, les noyades sont en forte augmentation : 1758 en 2018 contre 329 en 2015. Il est temps de réagir car 80% de ces décès ont lieu en piscine privée familiale. Une brochure est à votre disposition sur le site santepubliquefrance.fr.

Disparition de Manon, visage du Téléthon à Saint-Maurice

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le 21 juin dernier la disparition à l'âge de 20 ans de Manon Terrones jeune Mauricienne atteinte de myopathie dont l'association Téléthon Saint-Maurice porte le nom. Chaque année, Manon forçait l'admiration de tous ceux qu'elle rencontrait. Elle était le visage du Téléthon à Saint-Maurice lequel mobilise toute la Ville, dans un élan de solidarité unique, chaque premier week-end de décembre.

Passionnée de dessin, Manon était en 2^e année de licence informatique à l'Upec de Créteil et voulait travailler dans la robotique pour réaliser des prothèses médicales.

La Ville lui a rendu un émouvant hommage lors d'une soirée le mardi 2 juillet.

Le Conseil municipal présente ses sincères condoléances à ses parents, Murielle et Georges, et à son frère Dorian et leur exprime toute sa sympathie et son amitié dans cette douloureuse épreuve.



« Le courage et le sourire de Manon ont rassemblé tant de Mauriciens autour de la grande cause nationale du Téléthon. Manon nous a fédérés et tant apporté. À nous de relever chaque année le défi de la mobilisation en faveur de l'AFM et du Téléthon pour vaincre la myopathie ! Faisons vivre cette cause en souvenir de Manon. »

Igor Semo

« Manon était le symbole du courage car elle souffrait d'une myopathie très grave qui a eu raison de son envie de vivre. Avec elle, chaque année, le Téléthon avait un visage qui mobilisait une solidarité incroyable à travers toute la Ville... Fierté d'avoir été le maire d'une Ville qui a adapté ses écoles pour que Manon puisse faire toute sa scolarité comme n'importe quel enfant. Le combat contre cette horreur doit continuer ! »

Christian Cambon

Canicule : la Ville à vos côtés



La Ville de Saint-Maurice a mis en place pendant l'épisode caniculaire de nombreuses mesures d'accompagnement des personnes les plus fragiles :

- déclenchement de la **chaîne de solidarité**. Le Centre Communal d'Action Sociale a contacté quotidiennement les personnes inscrites et identifiées comme vulnérables à la chaleur afin de s'assurer que tout allait bien et prodiguer des conseils de prévention,
- mise à disposition d'une **salle climatisée** à la Résidence de Presles,
- diffusion des **conseils de prévention** canicule sur le site internet et la page Facebook de la commune,
- distribution de **bouteilles d'eau** dans les crèches, écoles et centres de loisirs,
- **aération** des classes tôt le matin,
- distribution de **brumisateurs** dans les crèches et les écoles maternelles pour humidifier les petits, notamment lors des siestes,
- **report des sorties** senior et jeunesse,
- **aménagement des horaires** du personnel communal sur le terrain (voirie, espaces verts...).

N'attendez pas la canicule pour vous inscrire à la chaîne de solidarité !

Lorsque les conditions climatiques sont extrêmes, la Direction des Solidarités contacte les personnes les plus vulnérables afin de leur apporter l'aide et le soutien dont elles auraient besoin. Les agents de la Police municipale, tout comme les bénévoles et les gardiens d'immeubles, sont également sollicités et peuvent se rendre à votre domicile.

Pour vous inscrire, contactez le 01 45 18 82 22 puis, en cas de besoin, la chaîne de solidarité au 0 800 600 611 (fonctionne tous les jours 24 h/24).

Ce dispositif de surveillance municipal est totalement gratuit et repose sur un partenariat entre la ville et de nombreux bénévoles.

En route pour Troyes !



Le service animation retraités vous propose un séjour tout compris du 14 au 16 octobre dans la jolie ville de Troyes dans l'Aube.

Au programme de ces 3 jours/2 nuits : visite du centre historique de Troyes, promenade en petit train dans la forêt d'Orient, visite dégustation à la ferme d'Othe (musée cidricole et visite guidée en petit train des vergers), visite dégustation d'une cave de Champagne et visite du musée du cristal avec démonstration de soufflage.

Informations pratiques

Voyage en car grand tourisme, logement en hôtel 3 étoiles à 5 minutes à pied du quartier historique de Troyes, restaurant de cuisine régionale.

Tarifs en fonction du nombre de participants : 15/19 pers : 699€ - 20/29 pers : 599€ - 30/34 pers : 565€, supplément chambre individuelle : 99€.

Inscriptions au plus tard le 19 juillet auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.



Journée à la cueillette de Coubert

En raison de la canicule, le service animation retraités a reporté la sortie cueillette à la Grange de Coubert du 25 juin au mardi 16 juillet. Il reste des places, si vous souhaitez y participer, appelez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57. C'est actuellement la saison des fruits rouges, framboises, groseilles et fraises, mais vous pourrez remplir votre panier de salades, petits pois, épinards, plantes aromatiques ou encore rhubarbes, tomates ou aubergines. La grange propose aussi de cueillir des fleurs (lys, œillets et campanules).

N'oubliez pas de prévoir votre pique-nique !
Départ en car à 8h30 (arrêt Pont de Charenton).

Agenda



Évènement



Mercredi 17 juillet

Pique-nique intergénérationnel

Rencontre et échange intergénérationnel entre les seniors et les enfants de Saint-Maurice sur les Bords de Marne.

Rendez-vous à midi.

Prévoir un entremet sucré ou salé à partager.

Participation sur inscription.

Départ du car à 10h45.

Conférence



Mardi 23 juillet

« Louis XIV à Versailles »

Conférence proposée par Laurent Lombardy à 14h à la Résidence de Presles

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h30.

Conférence



Mardi 3 septembre

« Chateaubriand, Tocqueville et l'Amérique »

Conférence proposée par Dominique Maillard à 14h à la Résidence de Presles.

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h30.

Cimetière

Car pour le cimetière le mercredi 24 juillet à 14h retour à 15h30.



Connaissez-vous la plus ancienne association mauritienne ?

L'ABCSCM, Amicale Bouliste de Charenton/Saint-Maurice, fête ses 140 ans en 2019. Avec le retour des beaux jours, que diriez-vous de prendre l'air en faisant du sport en plein Bois de Vincennes ? À l'occasion de la rénovation du pavillon Moullière (subventionnée par la Ville de Saint-Maurice), situé dans le Bois de Vincennes face au square du Val d'Osne, nous vous présentons l'ABCSCM.

Quelles sont les spécificités de la Parisienne ?

Le jeu de boules parisien est proche de la Lyonnaise car il se joue avec les mêmes boules d'1 kg environ contre 700 g pour la pétanque. Il se joue sur un terrain spécifique d'une longueur comprise entre 28 et 32 mètres bordé de berges. On pense qu'à l'origine, les premiers terrains ont été réalisés dans des grandes barques échouées comblées avec du sable dur, c'est pour cette raison que ce jeu s'appelle aussi Jeu de berge. Les parties se jouent en 15 points avec 3 boules par joueur. On tire de rafle comme au bowling mais il faut annoncer l'objet tiré (toutes les boules sont marquées au sol à l'aide de craies et de signes distinctifs par équipe). Ce jeu est très tactique et demande agilité et stratégie. Les terrains doivent être préparés comme les terrains de tennis en terre battue.

La Fédération organise avec les clubs des concours et un classement annuel par points qui permet de départager le meilleur joueur de l'année et également ceux qui jouent en première division.

Une association vivante

Depuis 2015, les joueurs de pétanque et de jeux de société ont rejoint les boulistes pour donner une nouvelle dynamique à l'association. Aujourd'hui, 200 personnes se retrouvent pour faire vivre cette association historique. La section « boules parisiennes » est devenue le premier club français.

Si vous souhaitez les rejoindre, rendez-vous à l'amicale ou prenez contact avec Didier Bolamperti au 06 23 07 87 31 ou contact.abscm@gmail.com

ABCSCM Amicale Bouliste de Charenton/Saint-Maurice - en savoir plus : <https://abscm.club>



Remise officielle des clefs du jardin partagé aux Semeurs du Pont

C'est fait ! Les membres de l'association Les Semeurs du Pont ont pris possession de leur parcelle dans les jardins des Hôpitaux de Saint-Maurice près du square du Val d'Osne. Le Maire, Igor Semo, a remis en main propre les clefs à Caroline Gallais, membre de l'association, à l'occasion de la journée du développement durable. 500 m² pour faire découvrir et partager les joies du jardinage et du potager aux Mauritiens petits et grands. Rendez-vous à la rentrée !

Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique Olivier Messiaen



À compter de la rentrée, la classe de danse sera désormais rattachée au Conservatoire Olivier Messiaen*.

Inscriptions pour l'année 2019 - 2020

Disciplines enseignées : piano – orgue – violon – violoncelle – guitare – flûte traversière – hautbois – clarinette – saxophone – cornet – trompette – batterie – percussion – formation musicale – éveil musical – chant – chant choral – atelier lyrique – atelier improvisation – ensembles instrumentaux – art dramatique – danse.

Vendredi 6 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 2^e année (D2) et 1^{er} cycle 3^e année (P1).

Samedi 7 septembre

- De 9h à 12h30 : inscriptions en formation musicale 2^e cycle 2^e année (E2), 2^e cycle 3^e année (M), 3^e cycle 1^{ère} année (FE), les anciens élèves adultes et les élèves qui ont terminé leur formation musicale.

- De 10h à 12h15 : inscriptions en art dramatique (anciens élèves).

Lundi 9 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 4^e année (P2), 2^e cycle 1^{ère}

année (E1) et les anciens élèves adultes.

Mardi 10 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale (adultes), éveil musical 1 (4 ans), éveil musical 2 (5 ans), éveil musical 3 (6 ans) et des nouveaux élèves adultes pour toutes les disciplines musicales.

- De 17h30 à 19h30 : inscriptions en art dramatique (nouveaux élèves).

Mercredi 11 septembre

- De 10h à 12h et de 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 1^{ère} année (D1), des nouveaux élèves enfants pour toutes les disciplines musicales.

L'inscription (mais pas le choix des horaires) pour les cours instrumentaux sera enregistrée le même jour que l'inscription à la formation musicale. Reprise des cours le lundi 16 septembre 2019.

** Les inscriptions au cours de danse se dérouleront comme d'habitude au centre sportif.*



Saison 2019 -2020

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^l Leclerc à Saint-Maurice
theatre@saintmaurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)

• Humour musical

Lucienne et les garçons, Opus 3
Samedi 12 octobre 2019 à 20h

• One man show

Bruno Salomone : Le show du futur
Samedi 23 novembre 2019 à 20h

• Chansons spectaculaires

Les fouteurs de joie
Samedi 18 janvier 2020 à 20h

• Théâtre seul en scène

Venise n'est pas en Italie
Samedi 7 mars 2020 à 20h

• Spectacle familial

Zorbalov et l'orgue magique
Dimanche 26 avril 2020 à 15h30

• Humour – Stand up

Le Comte de Bouderbala
Samedi 16 mai 2020 à 20h



Piano orchestra

La Philharmonie a réuni sur scène le 7 avril dernier cent pianistes de tous niveaux (dont 10 élèves du conservatoire Olivier Messiaen). Ces jeunes musiciens ont mis à l'honneur un répertoire de musiques de films spécialement transcrites pour l'occasion (Star Wars, West Side Story, James Bond...), une pièce originale de David Chalmin ainsi que des créations composées par les élèves en écriture du Conservatoire de Paris.

Réservations et achats de places

- En ligne : www.ville-saint-maurice.com
 Paiement sécurisé.
- En Mairie : au 1^{er} étage auprès du Régisseur de recettes.
- Tél. : 01 45 18 80 04 (répondeur).

Placement libre

Saint-Maurice Solidaire

Le Centre Communal d'action Sociale travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de la Mairie, notamment la Direction de la famille et du jumelage, afin d'être le plus efficace possible.

La place des jeunes à Saint-Maurice (12-18 ans) et la nécessité de mieux cerner l'isolement et l'autonomie de certaines personnes âgées restent une priorité pour nous.

De nombreuses aides ont déjà été mises en place ; nous pensons en cette période de fortes chaleurs à la chaîne de solidarité créée en 2003, c'est un dispositif de surveillance et de secours destiné à aider les personnes âgées, isolées, invalides ou handicapées. Chaque personne, qui s'est inscrite auprès du Centre Communal d'Action Sociale, est appelée individuellement tous les deux jours, les plus fragiles et isolées tous les jours. Nous avons aussi revalorisé cet été le minimum vieillesse communal, une aide précieuse pour nos seniors les plus démunis.

Cet été, la ville accueille aussi 24 enfants suisses, grâce à notre jumelage et en partenariat avec les familles, 24 enfants mauritiens sont partis à St Maurice d'Agaune en février dernier pour faire du ski, et en juin les enfants suisses partent au bord

de la mer pendant une semaine puis retour dans leurs familles d'accueil. Ils sont pris en charge par les animateurs de la ville chaque jour pour les visites et animations ; ce jumelage mis en place par les Maires des deux communes depuis plus de 60 ans est presque entièrement gratuit. Nous demandons une participation uniquement pour le voyage.

La Ville poursuit les engagements vers la jeunesse de Saint Maurice à travers le CCAS comme cité dans notre rubrique ce mois-ci.

Grâce à ces actions et aux aides spécifiques relevant de la commune, les membres du CCAS que j'ai l'honneur d'administrer par délégation de notre Maire, Igor Semo, sont convaincus que, malgré les difficultés, nous réussissons à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et ce sur le long terme.

Krystina BÉHÊTRE

3^e maire adjoint

Chargée des solidarités et des seniors

Liste Union pour Saint-Maurice

contact@unionpoursaintmaurice.fr



L'incinérateur d'Ivry • Exigence d'une consultation

Alors que les habitants de Saint-Maurice sont parmi le plus exposés aux polluants générés par l'incinération, notamment l'oxyde d'azote et le dioxyde de soufre dangereux pour les voies respiratoires, aucune information ne leur a été donnée, depuis la délibération du conseil municipal de juin 2018, portant avis sur la reconstruction de l'incinérateur (32 voix pour 1 contre).

Les élus communaux se sont prononcés, pourquoi l'expression des habitants citoyens serait-elle illégale, comme le signifie la décision du tribunal contre la consultation des habitants d'Ivry.

Il est urgent d'organiser un débat et une consultation sur l'impact écologique et économique de la reconstruction, en relation avec les exigences de la loi de transition énergétique.

Claude NICOLAS
Conseiller municipal

**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**

ccg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com



• PERMANENCES •

De votre Député



MICHEL HERBILLON

tiendra sa permanence

en mairie de Saint-Maurice

le **lundi 16 septembre 2019**

à partir de 18h.

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 14 juillet Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton

Tél.: 01 43 68 06 61

Dimanche 21 juillet Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton

Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 28 juillet Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M^{al} Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 4 août Pharmacie Ngyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 11 août Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 18 32

Judi 15 août Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 78 78 09

Dimanche 18 août Pharmacie des deux communes

46 av de Lattre de Tassigny

Saint-Maurice

Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 25 août Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 1^{er} septembre Pharmacie Montgolfier

10 place Montgolfier

Tél.: 01 48 86 51 60

État civil



Naissances :

Ron et Elie SARAGOSTI – Malika CHIKH – Syphax ADDA – Zackary SPAHIJA – Eliel AZRIA – Emilien PICHON - Tristan GEORGET.

Décès :

Françoise HÉBERT née RIOUX – Huguette LOISON née BAUNE – Danielle GÉRARD – Gilbert WATTRÉ – Roger TOUZON – Jean KAPLOUN – Jean-René LENGLEN – Janine DUMOUSSET veuve DIDAILLER – Arlette BARRÉ – Jacqueline TOURANCHET veuve DAUPLEIX – Jacqueline MORIN veuve PUCHEU.

PACS :

Laura TAGHON et Stéphanie PLOMION – Olivier CORNELOUP et Cynthia SELIMBAYE-LATCHIMY – Nicolas ARMAND et Annaï GUIAVARC'H.

Mariages :

Frédéric BREUGNOT et Martine VANDENBROUCKE – Faouzi GABOUZ et Sirine LAYA.



Horaires d'été et fermeture de certains équipements municipaux

L'espace emploi de Saint-Maurice sera fermé du 5/08 au 23/08. Le public sera accueilli à partir du 19/08 à la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton de 9h à 12h.

Les crèches des Dauphins, des Goélands, de Delacroix, des Diablotins et la Halte-garderie des Petits Moussets seront fermées du 05/08 au 23/08 inclus.

La crèche Familiale sera fermée du 29/07 au 23/08 inclus.

Le RAM est fermé du 12/08 au 30/08 inclus.

Le Centre de Protection Infantile sera fermé du 01/08 au 28/08 inclus. Réouverture le jeudi 29/08 à partir de 13h30 (sur rendez-vous).

La médiathèque Delacroix sera ouverte jusqu'au 31/08 les mardis de 13h à 19h, mercredis de 10h à 18h et vendredis de 13h à 18h.

La médiathèque Montgolfier sera ouverte en juillet les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 13h. Fermée au mois d'août.



OÙ ACHETER MON PAIN CET ÉTÉ ?

AUX GOURMETS DE SAINT-MAURICE

40 avenue du Mal de Lattre de Tassigny

→ Fermée du 15/07 au 12/08 inclus.

AUX SAVEURS DE SAINT-JEAN

17 rue Paul Verlaine

→ Ouverte tout l'été sauf les samedis et dimanches du 13/07 au 18/08 inclus.

BOULANGERIE AYA

133 rue du Maréchal Leclerc

→ Ouverte tout l'été.

MAISON MONTZIOLS

52 avenue du Mal de Lattre de Tassigny

→ Fermée du 1/08 au 28/08 inclus.

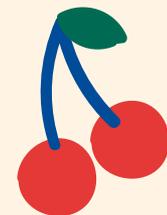
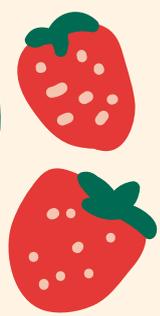


Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAM 7 SEPT
DE 14H À 18H



Mini-stade
face au centre sportif
9 av de la Villa Antony
Renseignements
01 45 18 80 95